



CONFERENCE OF INGOs  
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU  
CONSEIL DE L'EUROPE

**WINTER SESSION  
HUMAN RIGHTS COMMITTEE  
CONF/HR(2017)SYN2**

**DRAFT SYNOPSIS  
of the meeting held on 28 June 2017**

**1. Opening of the meeting**

The Chair welcomed the new INGOs and highlighted the importance of tackling the fresh challenges that had arisen in the field of human rights, such as:

- the emergence of new technologies which were reshaping our societies;
- climate and environmental changes;
- a process of de-westernisation which was neither good nor bad, yet involved changes in relations worldwide.

**The Human Rights Committee:**

**2. adopted** the meeting agenda.

**3. unanimously adopted** the synopsis of the meeting held on 26 January 2017.

**4.** The Chair reported on the activities that had been carried out since January 2017, namely work with the Bioethics Committee (DH Bio), in addition to a high-level seminar in Strasbourg on 9 June on "Human Rights and Business" and a meeting with Turkish INGOs held by the Civil Society Division.

Iamvi Totsi, Vice-Chair of the committee, spoke about her involvement in various debates on the subject of digital technology: 7 March on digital transformations and access to essential services in developing countries; 15 March on algorithms; 23 March on cyber security; 14 April on the theme of decoding and next July concerning the new regulation (EU) 2016/679 of 4 May 2016 on the protection of natural persons with regard to the processing of personal data and on the free movement of such data. She was also continuing her work with NGOs in Greece on the issue of migration in the country.

Simon Matthijssen, Vice-Chair of the committee, reported on how, along with Michel Aguilar, he had attended the meeting on the organisation of the Eastern Partnership. The agreement, under which 33.8 million euros were to be made available over the 2015-2017 period, aimed to fund joint programmes in the countries belonging to the EU's Eastern Partnership, namely Armenia, Azerbaijan, Belarus, Georgia, Moldova and Ukraine.

5. Jean-Bernard Marie talked about the progress made in the work carried out in the Steering Committee for Human Rights since January 2017 by the five drafting groups (DG):

- Drafting Group on "**female genital mutilation and forced marriage**" (CDDH-MF)
  - A draft declaration was prepared and adopted for submission to the Committee of Ministers on the need to step up efforts to prevent and combat female genital mutilation and forced marriage in Europe, in particular by taking specific, practical measures to establish protection procedures and bodies;
  - Finalisation and adoption of a guide to good practice aimed at combating and preventing female genital mutilation and forced marriage. The Conference of INGOs helped to produce this document.
- Drafting Group on "**Civil Society and National Human Rights Institutions**" (CDDH-MIG/CDDH-INST)
  - A draft analysis was adopted on the impact of national legislation, policies and practices on INGOs, civil society and national institutions for the promotion and protection of human rights. This analysis report was in line with the group's remit to strengthen the position of INGOs and civil society in the political sphere of Council of Europe member states. The document looked at the difficulties encountered by INGOs.
  - A good practice guide was being prepared to protect civil society.
- Drafting Group on "**Migration and Human Rights**" (CDDH-MIG)

The group's remit was to work on effective alternatives to detention in the context of migration.

- Drafting Group on "**freedom of expression**" (CDDH-EXP)
  - A draft analysis was adopted on the case-law of the European Court of Human Rights in order to provide additional guidance
  - A guide to good practice on cyber security and human rights was currently being drafted.
- Drafting Group on "**Social Rights**" (CDDH-SOC)
  - A report on the legal protection of social rights was presented by the Rapporteur Chantal Gallant. The report examined social rights in the context of the Council of Europe. It was presented in a summary to the Conference of INGOs' working group "Poverty and Social Rights".

In addition, Anne Nègre, Gender Equality Expert of the Conference of INGOs, reported that the Parliamentary Assembly sub-committee on gender equality had set up a working group to produce a draft recommendation on combating sexism. Using the questionnaire, she was able to outline INGOs' and civil society's views on sexism. She had also participated in the drafting group on the position of women in the media and informed the committee that a declaration and good practice guide had been produced.

The Chair of the committee noted that the Council of Europe would celebrate 20 years of the Convention on Human Rights and Biomedicine (Oviedo Convention) on 24 and 25 October in Strasbourg. The objective of this conference was to analyse the relevance of the international instrument concerned, in the light of developments in the biomedical field and prospects for the future with a view to identifying elements of a “strategic action plan” for the work to be carried out by the Bioethics Committee (DH-BIO) during the 2018-2019 biennium.

6. The heads of the committee’s working groups gave details of their ongoing work

➤ **“Digital technology and human rights”** working group (Iamvi Totsi)

- Statement by André Reinad, chief engineer and developer, on the new internet architecture and his proposal to launch a collaborative “cloud”, enabling the decentralisation of personal data storage.
- Statement by Sophie Kwasny, head of the Council of Europe’s Data Protection Unit. She outlined the Council of Europe’s Convention 108 of 1981 which was the first international instrument to propose harmonisation and regulations for the protection of personal data against wrongful use of automated processing of such data and cross-border data flows. She explained that data protection had emerged from the field of human rights and had implications both for individuals’ lives and for the collective life of citizens.

The Parliamentary Assembly was preparing a recommendation on technological convergence and, in particular, human rights and artificial intelligence. An exchange of views followed on the European Parliament and Council Regulation (EU) 2016/679 on the protection of natural persons with regard to the processing of personal data and on the free movement of such data. This text would apply from May 2018.

The working group would continue to work on the issue of data protection and Ms Kwasny said she wished to stay in contact with them in order to further explore the subject with the group and so provide substantive input for the intergovernmental committees.

➤ **“Fight against hate speech”** working group (Gilles Bloch)

The aim of this group was to respond to society’s expectations with regard to combating hate speech online and in public and to reduce the presence of hate speech.

The group’s vision for the next three years was to become a platform of resources and experts, to develop co-operation with national and international organisations, to actively participate in any processes which might be initiated by the European institutions, to develop a hate speech watch to gather and share information and data, to make tools available for INGOs to share and to use in order to monitor and reduce hate speech and populism, to organise special training sessions and, lastly, to share good practices.

➤ **“Poverty and social rights”** working group (Jean-Gabriel Prieur and Maritchu Rall)

- Annual International Day for the Eradication of Poverty on 17 October organised by the Conference of INGOs, with the support of the secretariat of the Civil Society Division and the European Social Charter. This year, the focus would be on the Declaration signed in 2012 by the four pillars of the Council of Europe “Acting together to eradicate extreme poverty in Europe”.

- A table was produced to sum up the work done over the last three years.

The group's vision for the next three years: a new sense of direction still focused on poverty but with greater emphasis on social rights and more cross-over between the thematic committees.

7. The Chair of the committee stated that the previous January, the "Human rights, co-development and migration" working group had completed its work by organising a side-event entitled "Human Rights and Business". Committee members were asked to examine a draft recommendation with a view to its adoption by the Conference of INGOs on 29 June 2017.

The draft text was **unanimously adopted**, subject to the changes made that day by the committee.

### **8. Emerging technologies and human rights.**

Theme presented by Iamvi Totsi, Vice-Chair of the Human Rights Committee.

Sonia Bressler, doctor in philosophy and epistemology, examined the relationship between ethics and data usage. She urged us to take a less naïve view of matters and to try to understand the mechanism of influence conveyed by data. For this, we must observe the latter systematically. As a philosopher, she wanted to introduce a "data philosophy" to allow us to take into consideration the development of new technological issues linked to humankind, in its most sophisticated form, and to society as a whole. She stressed the importance of finding a positive outcome to the relationship between data and ethics. In conclusion, she proposed establishing a "fluid democracy", which would allow every citizen to radically change their point of view on society and to become the agent of their own data. A "fluid democracy" was an ongoing, fluctuating and constantly moving exchange in which each individual knowingly decided what they could or could not provide and use.

André Reinald, chief engineer and developer, reminded us that we had entered the era of information which relied on digital technology, and that qualitative information was an essential condition for democracy to function; that was not the case today due to the financial interests of internet giants and the centralised architecture of online services. In order to counter this danger, he suggested that consideration be given to the new internet architecture which could be used to decentralise personal data storage, or in other words, to **launch a collaborative cloud**, recreating all existing online services while protecting users against wrongful use of their data by private companies or states.

**9. Populist wave in Europe – based on the report by the Secretary General of the Council of Europe** – theme presented by Simon Matthijssen, Vice-Chair of the Human Rights Committee.

Guido Bellati Ceccoli, Ambassador of the Republic of San Marino at the Council of Europe, Chair of the Rapporteur Group on Human Rights (GR-H) of the Committee of Ministers (see appendix) spoke on this subject. The Conference Chair thanked him for his talk, whose theme - populism - would be addressed in a side-event on 29 June.

Matjaž Gruden, the Council of Europe's Director of Policy Planning, presented the report drawn up by the Secretary General of the Council of Europe on the state of democracy, human rights and the rule of law "Populism – how strong are Europe's checks and balances?" In his presentation, he mentioned the five chapters:

- 1) Efficient, impartial and independent judiciaries
- 2) Freedom of expression
- 3) Freedom of assembly and freedom of association
- 4) Democratic institutions
- 5) Inclusive societies

He stressed the importance of focusing on society's pressing needs when it came to identifying the Council of Europe's priorities. He asked INGOs to make a greater contribution and to turn their attention to chapter 3 of the report.

With regard to populism, he stated that a definition had been given in the report: "*the people are presented as a single monolithic entity with one coherent view. By claiming exclusive moral authority to act on their behalf, populism seeks to delegitimise all their opposition and courses of action. All actions are justified on the basis of this exclusive moral authority.*"

**10. The Chair** closed the meeting by stressing the emerging human rights challenges that we would have to face in the future and by insisting on the importance of working together. He thanked the representatives of the Conference of INGOs serving on interministerial committees, the Secretariat of Civil Society for their support, the Vice-Chairs and the interpreters.

Maritchu Rall  
Committee Rapporteur

**Allocution de l'Ambassadeur Guido Bellatti Ceccoli,  
Représentant permanent de Saint-Marin auprès du Conseil de l'Europe  
Président du Groupe de Rapporteurs sur les droits de l'homme du Comité des  
Ministres (GR-H)**

**« Vague populiste en Europe »**

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais d'abord vous remercier de m'avoir invité à participer à cette réunion, en tant que Président du Groupe de Rapporteurs sur les Droits de l'Homme du Comité des Ministres, afin de prendre part - parfois avec des considérations d'ordre personnel - aux discussions sur un sujet qui inquiète beaucoup de personnes, actuellement, en Europe.

En effet, les droits de l'homme, les libertés fondamentales et les processus démocratiques sont souvent la cible et les premières victimes du populisme. Les populistes s'adressent directement à la population et ils prétendent agir en son nom, mais ils le font en manipulant abusivement les règles démocratiques.

Il est donc important de faire tout notre possible pour renforcer les institutions démocratiques et pour rester fermes dans la défense et la protection des droits de l'homme et de l'État de droit afin de s'opposer à ces tendances néfastes.

Mais il est tout aussi essentiel que nous portions attention à ce qui donne naissance et qui nourrit le populisme, si nous voulons traiter le mal à la racine.

Pour ce faire, nous devons nous intéresser aux principaux phénomènes auxquels nos sociétés ont été exposées ces dernières années, comme la faiblesse de la croissance économique, l'arrivée de migrants et réfugiés et, bien sûr, la persistance de la menace terroriste.

La crise économique dans certains pays a eu pour conséquence une hausse du chômage, en particulier parmi les jeunes, une aggravation de l'insécurité de l'emploi et une augmentation de la misère, en frappant souvent des personnes déjà vulnérables et démunies. Les coupes budgétaires dues aux mesures d'austérité ont mis à rude épreuve la cohésion sociale, en pénalisant encore plus ceux qui étaient déjà en situation de faiblesse et de précarité, donc en générant dans la population le sentiment d'être victime de mesures injustes.

L'arrivée de migrants et réfugiés a soulevé des craintes quant à ses possibles conséquences sur la société (dans des domaines comme l'emploi, l'éducation et les services publics) et a aggravé la xénophobie, l'intolérance, le racisme et la poussée du nationalisme.

Ces phénomènes ont fait naître un sentiment de peur et d'insécurité, d'incertitude, parfois de désespoir, voire de haine. Le tout aggravé par un scepticisme accru et un manque de confiance envers les institutions démocratiques et leur capacité à faire face à ces nouveaux défis. Il s'est constitué ainsi un terreau fertile pour les discours populistes.

Nous avons vu certains hommes politiques tourner le dos aux droits de l'homme, en considérant certains droits et libertés comme des obstacles à la recherche de solutions aux problèmes sociaux. Cela est de toute évidence totalement irresponsable de la part de ces

dirigeants politiques, mais au-delà, c'est une grave menace pour les fondations mêmes de notre démocratie.

Les politiciens populistes, en effet, exploitent les problèmes sociaux et les exploitent afin de plaire aux électeurs. Pour obtenir le pouvoir, ils n'hésitent pas à attiser les conflits sociaux, en allant ainsi contre l'intérêt des citoyens.

En Europe et au-delà, nous avons vu grandir le nationalisme et les discours populistes. Mais il y a de l'espoir : nous ne devons pas oublier que, lors des élections qui ont eu lieu dans un certain nombre de pays, nous avons constaté le rejet des tendances populistes et un attachement clair à nos grandes valeurs. Il s'agit là d'une évolution positive sur laquelle nous devons nous appuyer pour redresser la situation.

Le rapport du Secrétaire Général traite des inquiétudes majeures liées aux droits de l'homme auxquelles nous devons faire face et de ce que nous devons faire pour contrer la voie dangereuse du populisme politique, ce qui suppose de renforcer nos institutions et nos pratiques démocratiques, de garantir un système judiciaire fort et indépendant, des médias libres et pluralistes et une société civile active. Ce sont là les grands piliers d'une démocratie vigoureuse et cela doit rester un objectif commun pour tous les États membres.

En ce qui me concerne, je tiens à vous faire part de quelques réflexions sur **trois questions** seulement, des questions interdépendantes qui sont importantes, je crois, dans ce domaine. Questions qui peuvent avoir des retombées dans la lutte contre le populisme, et à l'égard desquelles les ONG peuvent continuer à jouer un rôle majeur.

La première question, qui est aussi évoquée par le Secrétaire Général, est celle de l'**inclusion sociale**.

Toute personne, quels que soient son origine ou ses convictions politiques, peut décider de soutenir des responsables politiques au discours populiste. Les difficultés d'ordre social, les problèmes économiques et l'insécurité provoquent le mécontentement de la population qui avive le populisme. Dans bien des cas, ce sont les catégories les plus vulnérables de la société, par exemple, les chômeurs, les salariés peu qualifiés ou à faibles revenus, les parents isolés, les personnes âgées, les jeunes, les personnes handicapées ou les migrants qui se trouvent eux-mêmes dans des situations défavorisées et qui peuvent donc - d'une manière paradoxale - être perméables au discours opportuniste des politiciens populistes.

D'autres personnes ont du mal à accepter les mutations culturelles et la diversité en générale. Ils éprouvent un sentiment de malaise, la peur de l'inconnu, la crainte du changement, un sentiment de nostalgie d'un passé révolu, à la suite de déceptions face au présent. Parfois, ils rejettent aussi les conséquences inévitables de la mondialisation, même quand elles sont positives.

Le mécontentement et le sentiment d'injustice ressentis par ceux qui se trouvent dans cette situation, peuvent donner lieu à du ressentiment face à la classe politique, considérée souvent comme étant la cause de ces problèmes. Cela peut polariser ou diviser la société, susciter des tensions et des préjugés.

Il faut donc que nous continuions de nous attacher à créer une société plus égalitaire et plus démocratique, où personne ne cède au désespoir et ne se sente exclu et oublié par la classe politique.

Une société où la diversité ne soit pas considérée comme une menace, mais comme une occasion d'enrichir et de renforcer le tissu social et culturel.

Il faut combattre les stéréotypes et la discrimination envers des catégories comme les immigrés et les demandeurs d'asile et prendre toutes les mesures capables d'aider les migrants et les communautés qui les accueillent, pour renforcer réellement l'intégration.

Il faut lutter contre l'islamophobie, l'antisémitisme et toutes les formes de racisme et d'intolérance, attisées par le discours populiste.

Comme vous le savez, le Conseil de l'Europe est engagé depuis longtemps en faveur de ces objectifs. Il dispose d'un large éventail d'instruments et d'outils juridiques pour tendre vers ceux-ci.

En premier lieu la Convention européenne des droits de l'Homme, dont la force contraignante est garantie par la Cour, gardien des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans une Europe démocratique.

Un rôle important est joué également par la Charte sociale européenne, car il est capital de renforcer les droits sociaux et d'avoir accès à ceux-ci pour garantir des sociétés justes et démocratiques. Il ne faut jamais oublier, dans ce contexte, que les droits sociaux sont des droits de l'homme à part entière, au nom du principe fondamental d'indivisibilité des droits de l'homme.

La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) et les autres mécanismes de suivi sont aussi des outils précieux. En outre, le plan d'action pour la construction de sociétés inclusives et le plan d'action contre la radicalisation et l'extrémisme conduisant au terrorisme ont donné un nouvel élan aux travaux en cours.

L'efficacité des politiques d'intégration dépend toutefois du soutien rencontré à la base, non seulement au niveau des collectivités locales et régionales, mais aussi auprès des acteurs non étatiques, y compris les ONG, les institutions religieuses et les organisations artistiques et sportives. Il convient de ne pas sous-estimer leur rôle et leurs responsabilités.

La deuxième question qui me paraît capitale et qui est directement liée à mes observations sur l'inclusion sociale, concerne l'**éducation**.

L'éducation est un domaine essentiel quand il s'agit d'encourager des sociétés inclusives, de favoriser la participation démocratique et de combattre l'intolérance et la discrimination. Il faut enseigner aux enfants dès leur plus jeune âge que le respect d'autres modes de vie est une priorité et que la citoyenneté s'accompagne de droits et de responsabilités. Le Conseil de l'Europe continue donc de promouvoir l'éducation à la citoyenneté démocratique. Permettez-moi de mentionner à cet égard le nouveau Cadre de compétences pour une culture de la démocratie et la publication « Intersections » concernant l'enseignement des religions et des convictions non religieuses dans l'éducation interculturelle.

Dans le même sens, la campagne du « mouvement Non au discours de haine » a été très efficace dans la lutte contre le discours en ligne. Le manuel « Alternatives » présente des approches et des outils éducatifs et de communication pour les jeunes et d'autres militants des droits de l'homme afin d'élaborer leurs propres contre-récits et récits alternatifs au discours de haine.

Mesdames, Messieurs,

J'ai évoqué les mesures qui peuvent contribuer à promouvoir l'inclusion sociale et l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté démocratique. Le travail dans ces domaines m'amène tout naturellement à mon troisième point : la nécessité de **dissiper les désillusions de la population à l'égard des processus politiques en tant que tels**. Il faut changer les mentalités et encourager la participation citoyenne à la politique et à la prise de



décisions, en menant un effort de sensibilisation sur le rôle crucial des droits de l'homme, de l'état de droit et de la démocratie pour assurer un fonctionnement sain de notre système politique au quotidien.

Les responsables politiques de tous niveaux doivent faire preuve de vigilance dans leur action, écouter ceux qui sont déçus et tenter de répondre à leurs préoccupations de manière à ce qu'ils se sentent mieux représentés et mieux pris en considération. Il faut que les sympathisants du discours populiste comprennent que le débat public, la discorde, la critique et l'expression du mécontentement peuvent être de bonnes choses dans une démocratie, mais uniquement s'il y a des garde-fous institutionnels.

Permettez-moi de mentionner, en conclusion, une activité qui concerne plusieurs questions dont j'ai parlé, à savoir les « **Rencontres annuelles du Conseil de l'Europe sur la dimension religieuse du dialogue culturel** » où, depuis dix ans, les ONG jouent un rôle majeur, sur des questions cruciales comme l'éducation, la liberté des médias, la jeunesse, la radicalisation et l'extrémisme qui mènent au terrorisme. Le 6 et 7 novembre prochains, d'ailleurs, la 10<sup>e</sup> Rencontre se tiendra ici à Strasbourg sur le thème des migrations et des réfugiés, donc du rôle que les groupes religieux jouent et peuvent jouer, en étroite coopération avec des ONG, dans ce domaine sensible, au cœur de la protection des droits de l'homme en Europe.

Mesdames, Messieurs,

les causes du populisme sont des problèmes auxquels nous sommes confrontés depuis longtemps, sous une forme ou une autre. Cependant, l'essor du populisme a montré que nous avons encore du chemin à parcourir et qu'il convient de rester déterminés à créer une société où tous aient le sentiment d'être représentés par les élus et rassurés par leur volonté de défendre des valeurs partagées. Les ONG jouent un rôle capital pour promouvoir ces valeurs, pour éduquer, aider à se prendre en charge, promouvoir des contre-récits et condamner tous les comportements qui mettent en doute l'importance de ces valeurs.

Votre travail est un élément essentiel d'une démocratie vivante.

Je me félicite de votre engagement et de vos résultats et je vous encourage à poursuivre votre travail.

Permettez-moi enfin de dire quelques mots de remerciements à M. Michel Aguilar pour le travail remarquable qu'il a réalisé en tant que Président de la Commission droits de l'Homme de la Conférence des OING. Cher Ami, je tiens à saluer votre engagement, vos connaissances, votre énergie et votre effort pour renforcer les droits de l'homme sur le Continent européen. Vous méritez une reconnaissance particulière pour ce que vous avez accompli.

Merci de votre attention.